

Image not found or type unknown



Garde alternée et frais complémentaires

Par **dadou_old**, le **14/06/2007** à **08:54**

Bonjour, rnles mesures provisoires du tribunal m'attribue la garde alternée + une pension alimentaire et d'entretien pour mon enfant de 7 ans 150€+ un droit de secours à mon epouse pour 100€. rnMa femme me demande de lui regler les frais de cantine pour moitié (je l'ai une semaine sur deux) ainsi que tout les frais par moitié pour les depenses le concernant en orthophonie, lunette et vancances en centre aere.rnJ'ai un salaire de 1500€ et elle 1000€rndois je ceder à ses demandes ou non car elle me relance et je ne sais plus quoi faire.rnrnMERCI DE VOS REPONSES